

"LA DEFENSE"

Uldric Tremblay, Rédacteur

ABONNEMENT

Un an \$1.00
Six mois 0.50
Strictement payable d'avance.

ANNONCES, 10 centins la ligne pour la première insertion. Insertion subséquentes, 5 centins la ligne.
Conditions spéciales pour annonces à longs termes.

AVIS DE N. ISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS "ATTACHEMENT POUR LES ABONNÉS."

Toutes communications relatives à l'administration doivent être adressées à

DELISLE & GRENON,
Imprimeurs-Éditeurs.
CHICOUTIMI, P. Q.

JEUDI, 5 JUIN 1902

LA PAIX

Les dernières dépêches annoncent que les préliminaires de la paix entre Anglais et Boers, en Afrique Sud, ont été signés samedi, le 31 mai.

Il est difficile, sur la foi de ces premières nouvelles, de se rendre compte exactement des conditions de cette paix ; toutefois, on peut dès maintenant prévoir qu'elle aura pour résultat final la formation d'une immense confédération sud-africaine jouissant d'un gouvernement autonome semblable à ceux du Canada et de l'Australie. Les héros paysans, dont l'insalubre résistance a, pendant plus de trois ans, mis la puissance anglaise en péril, pourront donc bénéficier de la liberté constitutionnelle au même titre que l'élément français du Canada.

Aussi est-il admis dès maintenant que les Boers n'ont pas fait la paix en vainqueurs, mais plutôt en vaincus.

Dés samedi, l'"Evening Post", de New-York, généralement sympathique à la cause anglaise, disait :

"La paix dans le Sud-Africain semble très rapprochée, et si les dépêches d'aujourd'hui, qui confirment le consentement de M. Kruger et de ses co-délégués d'accepter les conditions offertes, sont confirmées, le dernier et le plus grand obstacle se trouve surmonté, car les délégués Boers, non les généraux, sont les vrais irréconciliables."

"Lord Rosebery, parlant à Leeds, hier soir, a rappelé au gouvernement qu'il ne traitait pas avec un ennemi écrasé, mais avec un peuple formidable que des traitements généraux convertiraient rapidement en amis."

"Il n'est peut-être pas nécessaire de rappeler ce fait au gouvernement, car si les conditions de la paix n'eussent pas été offertes dans cet esprit, les Boers les eussent repoussées avec mépris. Il n'est pas probable que le ministre se soit trompé de nouveau dans ce qui serait pire qu'une bêtise, pour nulifier les résultats de la brillante campagne de Lord Roberts. Ce sont, somme toute, les Anglais, non les Boers, qui ont été convertis à l'usage de la raison et de la magnanimité."

"Il convient donc de les féliciter pour avoir ménagé le peu d'honneur qui peut être sauvé dans une entreprise douteuse, autant que les Boers pour avoir conservé l'héroïsme en-dehors du fanatisme. La gloire de l'affaire reste aux Boers, mais la paix est au crédit des deux belligérants."

Naturellement, le monde entier se réjouit de cette paix conclue dans des conditions relativement équitables, mais plutôt bienfaisantes pour l'Angleterre qui a joué dans la guerre un rôle que l'histoire jugera peu glorieux. Le roi Édouard VII a employé toute son influence à faire cesser les hostilités avant la date de son couronnement, et on assure qu'il a dû recourir à l'injonction pour ramener à la saine raison l'entêtement d'un ministre et les partisans

de l'écrasement d'un petit peuple de héros. Le mérite de cette ferme intervention lui sera compté et lui vaudra la gloire d'avoir inauguré son règne par un acte de clémence semblable à celui qui marqua le début du règne de Victoria.

INTERROGEZ-LES

Interrogez qui vous voudrez. Tous ceux qui ayant touché ou fait usage du BAUME RHUMAL vous diront qu'ils ont été guéris promptement et radicalement à peu de frais. Pariez 25c la bouteille.

CHICOUTIMI OU SAINT-ALPHONSE ?

On pourrait croire qu'il s'agit ici d'une lutte, d'un duel à mort entre deux localités rivales. Au fond, il n'en est rien, quoiqu'on en puisse dire et penser en certains lieux.

Les intérêts de Chicoutimi et ceux de Saint-Alphonse ne se séparent pas plus qu'ils ne se nuisent réellement. La prospérité de l'un n'entraîne nullement celle de l'autre, bien au contraire. La seule entrave à une entente parfaite se trouve dans l'hostilité entretenue à dessein contre Chicoutimi chez nos voisins de Saint-Alphonse, dans un but tout différent de celui qu'on avoue.

Et voilà pourquoi les déceptions éprouvées depuis quelques années sur les bords de la Baie des Ha! Ha! sont attribuées, sans aucune apparence de raison, à l'immixtion tenace du sentiment public à Chicoutimi.

Or voici un article du *Colon*, de Roberval, qui est bien de nature à accentuer encore l'acuité de cette disposition d'esprit.

"La *Défense*, dit le confrère, a fait un long article, demandant le creusement du Saguenay, en bas de Chicoutimi. Il nous semble que le confrère pourrait faire au gouvernement une demande moins coûteuse et tout aussi utile : nous voulons dire le prolongement du chemin de fer jusqu'à Saint-Alphonse."

"La Baie des Ha! Ha! est le port naturel du haut Saguenay, c'est le point où l'on peut se rendre par toute marée, et à toutes les heures du jour. Tandis que l'on n'arrive à Chicoutimi qu'à près marée haute, et encore tous les navires n'y peuvent pas aborder."

Que Saint-Alphonse soit un port naturel, nous n'avons nulle envie de le contester ; mais le port naturel du haut Saguenay, c'est fort discuté, et nous entendons le démontrer.

Les mercrets le grand véhicule du commerce extérieur. Les rivières, comme l'a dit un génie dont personne ne contestera l'autorité, sont des chemins qui marchent vers les mers.

Et l'expérience ajoute que la navigation fluviale est de beaucoup préférable à tout autre moyen de transport artificiel, quel qu'il soit, parce qu'elle est plus commode et, surtout, plus économique. De là il suit que le commerce a tout intérêt à prolonger la navigation fluviale jusqu'à ses limites extrêmes. Et c'est ce que nous voulons faire en demandant le creusement — le creusement, pour les académiciens — du Saguenay.

Quelle chemin de fer se prolonge jusqu'à Saint-Alphonse, nous n'y avons nulle objection. Au contraire, nous l'avons demandé à maintes et maintes reprises. LA DÉFENSE, même, a fait, à ce propos, une campagne qui a été remarquée. Cette campagne a été sans résultat immédiat, c'est vrai ; mais de là il ne suit pas que la DÉFENSE soit opposée au projet, tant s'en faut ! Nous voulons le prolongement de la voie ferrée jusqu'à Saint-Alphonse, et nous le réclamons comme une amélioration

nécessaire. Mais nous prétendons que le creusement du Saguenay s'impose non moins impérieusement. Le prolongement du chemin de fer n'en supprimerait pas la nécessité.

Nous avons ici des industries qui trouveraient, peut-être, plus commode et plus économique de décharger leurs navires en bas des batteries que de transporter leurs produits à la baie des Ha! Ha! Il en serait de même des industries — qu'il s'agisse du bois de sciage ou de la pulpe — qui font affaire au Lac Saint-Jean actuellement. Et que dire, par conséquent, des facilités qui leur seraient offertes par la création d'un bassin de chargement dans notre Bassin de Chicoutimi !

Mais le *Colon* va fort loin dans son opposition au creusement du Saguenay. Qu'on en juge :

"La distance entre la Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi est trop faible pour justifier le montant de dépenses que va causer le creusement du Saguenay."

"Les calculs les plus modérés donnent un coût de \$250,000 pour creuser le Saguenay, de manière à le rendre navigable pour les grands navires jusqu'à Chicoutimi. Oserait-on prétendre que le chemin de fer coûterait moitié de cette somme ? Du reste, le creusement d'une rivière, c'est une dépense permanente : il y a toujours quelque chose à recommencer, tant qu'un chemin de fer c'est une chose permanente. Quand le gouvernement a aidé à le construire, il ne s'en occupe plus, tandis que la rivière creusée, il faut la tenir en bon ordre. La dépense passée est un gage des dépenses futures. Si l'on avait prévu le total des dépenses, l'on n'aurait pas commencé. Mais comme dans une roue d'engrenage, quand on est entré dans les dépenses de creusement, il faut passer par toute la filière. L'on a beau dire : ça coûte cher. Cela ne fait rien. Avançons, avançons toujours. L'on fixe alors une limite aux dépenses : l'on n'ira pas plus loin. Précaution inutile. Arrivé aux bornes fixées, il reste de nouveaux travaux. Ils sont aussi inévitables que les précédents. Marchons, marchons encore."

"Quel est le moyen d'éviter de pareilles conséquences ? C'est de ne pas commencer."

D'abord il ne s'agit pas de la distance — trop faible — qui sépare la Baie des Ha! Ha! de Chicoutimi. Le chenal le plus long à creuser serait de trois milles. Ensuite, les calculs les plus modérés ne donnent pas un coût de \$250,000, mais bien de \$35,580, pour un parcours de deux milles, comme il appert par le rapport fait par M. Howden, ingénieur du département des Travaux publics, il y a quatre ou cinq ans.

Ces calculs comprennent le creusement du chenal du Saguenay entre le pied de batteries — bancs de sable — et le quai du gouvernement. Or pour faire un chenal convenable, tel que demandé pour les besoins actuels, c'est-à-dire un chenal se terminant par un bassin de chargement au Bassin — il faudrait un subside de \$100,000 environ.

Ce n'est pas énorme, si on considère que ce montant comprendrait les dépenses nécessaires pour couper la pointe du cap Saint-François ; donnerait un chenal en ligne droite, bien moins exposé à se remplir périodiquement.

En outre, chacun sait que l'entretien d'un canal bien creusé coûte bien moins cher que l'entretien d'un chemin de fer.

Quant à comparer le coût du chemin de fer de Chicoutimi à Saint-Alphonse à celui du creusement du chenal, cela ne se peut pas. Le chemin de fer coûterait environ trois fois autant que le creusement demandé. En effet, dans notre pays du Saguenay,

personne ne songe à entreprendre les travaux d'une voie ferrée sans mettre pour les frais de construction dans les conditions ordinaires au moins \$20,000 par mille. C'est le plus bas prix. Et ceux qui ont fait le voyage de Chicoutimi à Saint-Alphonse savent combien il y a de coulees à combler et de côtes à descendre où à monter. Pas besoin de songer à faire ce bout de chemin à moins de \$300,000. C'est du temps perdu.

Nous ne disons pas cela pour décourager l'entreprise ; au contraire, nous estimons qu'elle devra nécessairement se réaliser. Mais le *Colon* a fait une comparaison qui pêche du commencement à la fin, et nous tenons à rétablir la vérité.

SUPPLÉMENT À TOUS

Dans les affections persistantes de poitrine, comme dans le traitement des bronchites chroniques le BAUME RHUMAL est reconnu comme supérieur à tous les remèdes existants.

Culture des navets

Quel est le premier principe de l'économie agricole ? Avec le moins de travail, et le moins de dépense, tirer du sol le plus de profit possible ?

Supposons que la culture du blé me rapporte vingt-cinq minots l'arpent, c'est une culture payante. Mais si je puis, au lieu de vingt-cinq minots de blé, récolter assez de légumes à l'arpent pour nourrir six vaches durant tout l'hiver, ne dois-je pas consacrer une partie de mon patrimoine à cette dernière culture ?

De tous les légumes, le navet est celui qui rapporte le plus, avec le moins de travail.

Le sol se prépare comme pour la pomme de terre : on peut y mettre cinquante voyages de fumier de ferme par acre. C'est suffisant : une trop grande quantité serait nuisible.

On tire des raies de charrue, comme s'il s'agissait des pommes de terre, avec une distance d'environ deux pieds entre chaque sillon. La seule différence, c'est qu'au lieu de semer dans le fond de la raie, on sème sur le flanc du sillon.

Les cultivateurs disent souvent : j'ai essayé de semer des navets, et je n'ai point réussi. Comment vous êtes-vous pris, mon ami ? — Je me suis acheté un paquet de graine, et j'ai semé. — A la pincée, n'est-ce pas ? avec ménagement ?

— Exactement. — Il n'est pas surprenant que vous n'ayez rien eu. Pour que les navets soient payants, il ne faut pas craindre de semer de cinq à sept livres de graine par arpent. De la sorte, on est sûr qu'il en lève plus que moins. La graine coûte vingt-cinq centins la livre, et c'est une économie fort mal placée que celle qui ménage hors de saison, dans une culture aussi productive.

Si l'on a un semoir, les semailles seront beaucoup plus faciles : cet instrument peut s'acheter pour cinq piastres.

Quant les navets sont sortis de terre, l'on ne tarde pas à reconnaître qu'il y en a trop. Alors que faire ? arracher ceux qui sont de trop et laisser les plans espacés d'environ neuf pouces. Plus rapprochés, ils ne pourraient que se nuire.

Après avoir été éclaircis, renchéussés et serclés une bonne fois, il ne reste plus qu'à les abandonner à leur sort. Laissez-les faire : ils sauront se protéger eux-mêmes jusqu'au moment de la récolte.

Les terres trop fortes ne conviennent pas aux navets. On recherche de préférence les terres jaunes ou un peu légères. On ne doit pas non plus en

graisser la terre outre mesure : autrement les navets deviendraient trop gros.

Comme nous l'avons dit : cinquante voyages d'engrais suffisent. Un nombre équivalent de minots de cendre vive, donnerait le même résultat.

Un acre de navets rapporte 800 à 1200 minots, et le minot coûte une couple de centins.

Une vache, à l'étable, qui mange un minot de navets par jour, n'a besoin ni d'avoine, ni de pois, ni de son, pour donner autant de lait que dans le beau jour d'été.

C'est par le navet que devient possible le maintien des beurrieres dans les mois d'hiver ; c'est par le navet que les vaches dorment toute l'année, du lait en abondance. Si vous ne le croyez pas, allez à Saint-Alphonse, et demandez aux cultivateurs qui entretiennent une beurrierie tout l'hiver, par quel moyen ils y arrivent. Ils répondront d'une seule voix : par la culture du navet.

Dans les vieux pays d'Europe, où la population est dense, où le terrain se fait rare, il a fallu trouver la culture qui donne le plus de résultats dans le moins d'espace possible. En France, en Angleterre, les agriculteurs ont constaté que la culture par excellence, est celle du navet.

Un autre avantage de cette culture, est de préparer le sol à recevoir le grain et le foin : Après que les navets ont été enlevés, vous semez, les années suivantes, du grain d'abord, ensuite du foin, et vous avez de magnifiques résultats. L'engrais, que vous avez si utilement employé à la production des navets, n'est pas épuisé. Il se fait sentir plusieurs années encore dans les céréales, le mil et le trèfle.

Le navet ne ruine donc pas le sol, au contraire, il paraît l'enrichir.

Le navet a aussi un autre avantage : il n'intervient pas pour empêcher le reste de semailles. Il se sème, après que tous les autres grains ont été mis en terre. Le navet se sème en juin ; après le dix juin, jusqu'à la fin du mois et même au commencement de juillet. Le meilleur temps, entre le dix et le vingt juin : pas plus tôt que cela.

Quelle espèce de navets doit-on semer ?

Le navet blanc, donne un rendement double du navet jaune, et le navet blanc vaut autant que le jaune pour la nourriture des animaux.

Le navet blanc, s'il s'agit de le vendre pour l'usage domestique, ne vaudrait pas le navet jaune.

A part donc ceux qui cultivent le navet pour le marché, (ce qui n'est pas le cas ordinaire de nos cultivateurs), l'on ne doit semer que les navets blancs. Le navet se donne aux vaches laitières tout rond, avec un peu de paille : cela forme une nourriture si riche, que les vaches y engraisent, tout en donnant autant de lait que si elles étaient dans un gras pâturage.

Que tout cultivateur, dès cette année, fasse au moins un essai sérieux, en suivant nos prescriptions, sans ménager la graine.

Après une année, il ne sera plus nécessaire de recommander la culture du navet : la légume, à l'automne, se recommandera lui-même.

AGRICOLA.

Tous ceux qui veulent se procurer du SAUMON frais n'ont qu'à s'adresser à

V.-G. GUAY & CIE

Le marché agricole à Montréal

BEURRE ET FROMAGE

LE MARCHÉ EST FERME ET IRRÉGULIER.

Sur le quai hier, les crémeries obtenaient de 19 1-4 à 1 1-2, à quelque fraction moins. A Cowansville, le beurre se vendait de 19 3-4 à 19 7-8 et le beurre de choix de 19 1-2 à 19 5-8. Les cotisations sur le marché de Montréal varient de 19 1-2 à 19 3-4 pour les plus belles qualités de crémeries, la marché étant plus ferme.

Les livraisons au Board of Trade hier étaient de 193 colis.

Durant la semaine dernière, 2592 colis ont été expédiés du port de Montréal, soit 1476 colis de moins que durant la semaine correspondante de l'année dernière. Depuis le 1er mai, il a été expédié 28806 colis, ou 4568 de plus que la période correspondante de l'an 1901.

Quelques mille colis de fromage de Québec, ont obtenu sur le quai hier matin, de 9 3-8 à 9 1-2. Le marché est ferme et le plus beau fromage de l'ouest est coté sur notre marché à 9 7-8 et à 10.

PRODUITS DE LA FERME

LES ARRIVAGES SUR LE MARCHÉ LOCAL IER ÉTAIENT DE 1440 CAISSES D'ŒUFES — LE TON DU MARCHÉ ÉTAIT FERME.

Le prix des œufs est de 14 1-2 en lots et en compagnie de 13 1-2 en gare. Les livraisons au Board of Trade d'hier étaient de 1440 caisses.

La rareté des patates rend le marché ferme avec tendance à la hausse. Les prix obtenus en gare sont de 95 centins le sac. Les marchands les revendent de 1.00 à \$1.05 en gare.

Le marché est soutenu et de 5 à 25 sacs, et les fèves de \$1.25 à \$1.30 le boisseau suivant la qualité en magasin.

Un populaire endroit de villégiature

A la longue liste des endroits des villégiatures qu'il offre au public, le Grand Tronc vient d'ajouter le Sanatorium de Sainte-Catherine, Ont., délicieuse retraite pour le repos et le rétablissement de la santé. Il y a quelques années, on a découvert une source d'eau minérale, dont l'eau courante est employée dans l'établissement pour les bains et le massage. C'est cette source qui a contribué à attirer des milliers de personnes du meilleur monde, venues du sud pour bénéficier de ces bains salutaires.

L'eau est beaucoup plus douce que l'eau de la mer et donne des résultats notables pour la guérison du rhumatisme, de la goutte du scrofule, de la névralgie, des maladies du foie, des maladies de la peau et de la prostration nerveuse, du moment qu'elle est chauffée et appliquée avec discernement.

Plusieurs guérisons obtenues sont tout simplement merveilleuses. Les eaux de cette source sont citées dans l'*Encyclopédie Britannique*, dans l'*Encyclopédie Américaine* d'Appleton, le *Système de Thérapie* de Hare, etc.

Ce n'est que ces années dernières qu'un sanatorium commode a été établi à cet endroit. On y trouve combiné le repos nécessaire au rétablissement et la vie d'hôtel en famille.

On peut se procurer un joli petit livret donnant plus de détails à ce sujet, en s'adressant au gérant de l'établissement.

Magasin à Départements Z. PAQUET

Butterick

Nous vendons les patrons Butterick et prenons les abonnements annuels aux publications de modes suivantes : "Métropolitan", "Delineator", "Miroir des Modes" et "The Glass of Fashion".

Ouverture des Villégiatures et Bains de Mer

Dans nos divers départements, on est certain de trouver une multitude d'articles nécessaires pour la belle saison, tels que :

Blanes pour robes et tissus d'été en général. Costumes duck, élégants et frais. Immense variété de Matinées et Chemisettes. Corsés d'été.

Chapeaux champêtre de toutes sortes : Canotiers pour dames et enfant, Capelines et Tournantes, Casquettes variées, etc.

Chaussures d'été pour tous : Canotiers pour dames et enfant, Bicyclette, Bottines et souliers toile blanche pour dames, messieurs et enfants.

Ombrelles et Encas à grand choix. Costumes de bain pour tous. Habits toile et lustrine. Lingerie d'été.

Chemises négligées et cravates légères. Nattes paille, Tapis Coco, et nattes en paille japonaise.

Ce qu'il y a de mieux en Hamacs, coussins, etc. Plants, fauteuils à bascule, chaises marchepieds, banquettes.

Articles de voyages. Valises, sacs à main, trousseaux, courroies, etc. Drapeau et étoffe à drapeaux en tous genres.

Carrosses pour enfants, Vis-à-vis, chaises roulantes pour bébés, etc. Papiers, corbeilles et vannerie de toutes sortes. Ustensiles de ménage à grand marché.

Z. PAQUET

165-167-169-171
RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC,
Téléphone 2171

TEMOIGNAGE IRRECUSABLE

Tros certificats du même médecin

EFFETS REMARQUABLES

MESSIEURS. — J'ai le plaisir de vous dire que je prescris votre VIN DES CARMES avec beaucoup de satisfaction. Les effets obtenus sont remarquables.

Dr J.-A. GARNEAU, Québec.

Le seul Vin médical recommandé Québec, 13 février 1900.

Il y a déjà plusieurs années, j'ai prescrit diverses espèces de vin généralement les plus recommandables dans le temps.

Après avoir connu la formule du VIN DES CARMES, la combinaison de ces médicaments m'a plu, et je l'ai ordonné dans un très grand nombre de cas. Les résultats obtenus m'ont tellement satisfait que le SEUL vin trépidinal que je recommande maintenant est le VIN DES CARMES.

Dr J.-A. GARNEAU.

Tonique indispensable dans le cas du croissement exagéré

Janvier 1901.

MESSIEURS. — Mes fils souffrant d'une croissance exagérée font usage du VIN DES CARMES depuis plusieurs mois. Il n'y a que quatre ou cinq jours que votre dernier envoi est consommé et déjà ils ressentent la nécessité d'une nouvelle commande. Veuillez m'expédier au plutôt possible deux douzaines.

Votre VIN DES CARMES est une préparation d'une telle valeur que si le public savait l'apprécier, je ne crois pas qu'il serait possible d'user d'aucun autre vin médical.

Votre obligé,
Dr A. GARNEAU, D. C.

Dépôtaires généraux :
A. TOUSSAINT & CIE,
QUÉBEC.

LE CHATEAU DU BOIS DORMANT

PROLOGUE.

LE SECRET DE CHANTERAIN

Le secret de ce sombre asile, transmis de père en fils pendant bien longtemps, puis oublié pendant deux siècles on ne sait pour quoi, mon grand-père, qui se plaisait à vivre au milieu des souvenirs de notre maison, l'avait découvert en déchiffrant, par un prodige de patience et presque

de divination, les énigmes bizarres d'un grimoire très ancien, trésor ignoré de nos archives. Suivait les instructions précises qui lui avaient été données par son maître, Quentin nous le révélait. Au dessous de la demeure visible et constamment menacée où se traînaient nos vies, s'en étendaient une autre, invisible et sûre, dont la disposition se prêtait au séjour de plusieurs personnes pendant

un temps indéterminé. Ma tante nous jura sauve. Tandis qu'on nous croyait bien loin, monsieur, en Allemagne, en Angleterre... nous vivions sous terre.

— Mais comment, de quoi viviez-vous ? demanda Pierre.

— De temps en temps, reprit la jeune fille, Quentin, dont le beau-frère, un fermier des environs de Mons-en-Bray, nous était secrètement dévoué, s'en allait de nuit et par le chemin des taupes chercher les provisions nécessaires à notre subsistance... Un jour il nous apprit que Chanteraine, vendu comme bien d'émigrés, avait été acheté par le village de Mons, et notre triste situation s'améliora un

peu. Nous continuâmes à ne sortir du château que bien rarement et toujours dans l'obscurité ; cependant notre vie d'intérieur se réorganisa. Tant que les autres hommes agissent et travaillent au soleil, nous dormons dans notre tombe protectrice et Chanteraine semble mort ; mais, dès qu'ils reposent à leur tour après la journée finie, dès que les ténèbres enveloppent la campagne, le château s'éveille, les horloges arrêtées au matin reprennent leur marche, les lampes s'allument, la vie recommence pour nous. Nos distractions ne sont pas très variées et ce n'est pour aucun de nous le bonheur, que cette étrange existence ; ce n'est pas même le calme... Cependant c'est le bienfait d'une sécurité relative à une époque où il faut s'estimer heureux d'avoir pu conserver sa vie et choisir soi-même sa prison.

— Nous n'en demandons pas plus. Vous voyez, monsieur, que les hôtes du château de Chanteraine ne sont pas des adversaires à craindre... Et pourtant, si vous laissez deviner notre présence... oh ! Dieu, en ces temps d'abominations, d'horribles injustices, qui peut prévoir ce qui arriverait !

MADEMOISELLE CHARLOTTE DE CHANTERAIN

La jeune fille avait convert son visage de ses deux mains comme pour échapper à une vision terrible.

— Mais les jours de la Terreur sont bien passés, s'écria Pierre. N'avez-vous rien vu des événements publics ? L'écho des rumeurs du dehors n'est-il pas arrivé jusqu'à vous, ne fût-ce que par l'intermédiaire de votre fidèle valet ?

— Pendant plus d'un an Quentin ordonne de nous rapporter les nouvelles qu'il tenait lui-même de son beau-frère, répondit Mlle de Chanteraine triomphant encore de son émotion. Mais dès les premiers jours du mois de février 1793, nous apprîmes que, le 21 janvier de l'année qui venait de commencer, le roi avait été guillotiné, sur un jugement de la Convention. — Quentin déclara que

— tant sur un ton qui ne souffrait pas de réplique. Surtout, ajouta-t-elle, cessé de vivre. — J'ai vu, dit-elle, que vous ne vous attendiez pas à ce que nous nous en rendrions compte en quelque façon que ce soit. — peut, pour ainsi dire, se passer dans une république. — I sera donc inutile désormais de nous mettre au courant de ce que nous apprendrez peut-être des événements politiques... La France n'existe plus pour nous. — Le jour où Monsieur le Dauphin rentrera en possession du trône de saint Louis et d'Henri IV, dont il est l'héritier légitime, me vous nous prévendrez.

— Et, depuis la mort du roi, votre tante, vos cousins ne se sont jamais informés ?

— Jamais.

— Mais... vous ?

— Oh ! moi, je suis moins stérile que ma tante, et, comme Quentin est incorruptible, j'ai souvent interrogé Barbe sa femme, mais elle n'est pas toujours bien renseignée. Quentin, qui ne pouvait s'empêcher de raconter les atrocités de la Terreur, est devenu moins communicatif depuis qu'après la chute et la mort de Robespierre une sorte d'apaisement s'est fait. Cet apaisement, il n'y croit guère d'ailleurs. Il dit que tout va mal, que les Français dansent, depuis six ans, sur des cendres mal étalées, et il compare la Révolution au chat Rominagros...

Le jeune homme ne put retenir un sourire.

— Ce brave Quentin me semble être par trop pessimiste, mademoiselle, et rien n'est plus réel que la paix dont la France jouit à l'intérieur, en tous cas depuis le 18 Brumaire de cette année...

Je veux dire le 9 novembre de l'année dernière. Ce jour-là, le général Bonaparte nous a délivrés du gouvernement assez méprisable du Directoire et a pris le pou-

voir pour l'honneur de notre pays... Quentin n'a pas omis cependant de vous parler du général Bonaparte ?

— Je crois bien, en effet, que Barbe m'a redit ce nom-là, fit ingénument Mlle de Chanteraine ; mais c'était à propos de la guerre...

— Ce nom est aujourd'hui celui du chef de l'Etat, du Premier Consul. Avec le gouvernement de Bonaparte, une ère nouvelle a commencé... une ère de gloire, de justice, de véritable liberté !

Claude eut un petit mouvement d'impatience.

— Je vous demande pardon, mademoiselle, ajouta respectueusement le colonel Fargeot, mais il faut que vous sachiez, il faut que vos parents sachent que rien ne nécessite plus pour eux ni pour vous l'horrible captivité à laquelle ils vous ont condamnée avec eux !

— Non, rien ! Quoi de plus facile, en effet, que de faire rayer de la liste des émigrés le nom de Chanteraine ?... Mon Dieu, mademoiselle, elle est déjà pleine de ratures, cette triste liste ! Ce que veut avant tout le Premier Consul, c'est la réconciliation des partis, c'est la liberté pour tous...

Ne seriez-vous pas heureuse, mademoiselle, même tous un gouvernement républicain, de prier dans une église, d'assister à la célébration de la messe ?... Bonaparte veut aussi la liberté de la prière...

— Oh ! si vous pouviez connaître les belles, les grandes choses que rêve cet homme presque sur humain !

Les fins sourcils de Mlle de Chanteraine se froncèrent de nouveau.

— Vous êtes un enthousiaste, monsieur, dit la jeune fille ; mais j'ai doute que ma tante de Chanteraine consente jamais à quitter notre retraite : elle connaîtrait la mort du pauvre petit Dauphin qu'elle penserait avec autant de complaisance à Mgr le comte de Provence qu'à Mgr le comte d'Artois ou au fils de S. M. le roi Louis XVI. Elle attend le Roi !

Un grand désir vint à Pierre de dire :

— « E vous, mademoiselle, qui rêvez de tant votre sommeil avec un si tendre sourire ? Etait-ce que vous croyiez reprocher à Bonaparte d'avoir trop aimé la vie ? »

— Mais les gardes comme on peut le voir, se montrant si fi-

— Vous êtes, monsieur, qui exercez une si grande influence sur l'âme de mon père, le bonhomme votre tante, n'est-ce pas ?

— Je ne suis pas convaincu, qu'il ne croit pas au général Bonaparte. Si vos parents se résignent jamais à solliciter la régulation d'une situation qui me semble fort pénible, et qu'en ce cas mon intervention pût leur être utile, j'en serais bien heureux.

Pierre nota sur un carnet son nom, son grade, et les renseignements militaires qui constituaient son adresse en tout lieu, puis il déchira la feuille qu'il venait d'écrire ainsi et la tendit à Mlle de Chanteraine.

— Je vous remercie, monsieur Pierre Fargeot, dit-elle.

Et, les yeux fixés sur le papier, elle s'étonnait encore de trouver tant de douceur et de courtoisie chez un soldat de la République, un homme du peuple peut-être, en tout cas un homme de très petite naissance.

— Et moi, mademoiselle, reprit le jeune colonel, je vous remercie de la confiance que vous avez bien voulu me témoigner et dont je me sens singulièrement honoré !

Puis, s'inclinant profondément : — Adieu, mademoiselle, achève-t-il.

Claude ne répondit pas. Alors, très peiné, l'officier fit un mouvement pour s'éloigner, mais d'un geste léger la jeune fille le retint, un peu hésitante, rougissant soudain :

— Monsieur Fargeot, dit-elle, vous vous êtes arrêté à Chanteraine pour y trouver un refuge

LA CREME DEPILATOIRE DU DR ASSUERUS

Pour détruire à l'instant tout poil ou duvet disgracieux du visage et du corps.

D'UN EMPLOI FACILE ET SANS AUCUN DANGER

Agiter fortement le flacon de Crème Dépilatoire puis à l'aide du pinceau trempé dans le liquide, badigeonner légèrement les parties velues ; laisser sécher (environ dix minutes) et laver à grande eau avec une éponge fine. Les poils tombent immédiatement sans que l'on ressente la moindre douleur. La peau apparaît aussitôt plus blanche et plus lisse.

SECURITE, EFFICACITE ET SUCCES GARANTIS

PRX DU FLACON FRANCO PAR LA POSTE \$1.25

Chez G. L'HEUREUX & Co

267 rue St. Valier Québec, P. Q.

Seuls agents pour le Canada.

PROFITEZ-EN

Vous avez une occasion unique d'acheter

A bon marche

Allez chez P. H. BOILY

Vous trouverez la plusieurs sortes de marchandises

Dont on veut se débarrasser

VENDUES A REDUCTION.

Une bonne transaction, permet de vendre à bon marché.

Ce n'est pas seulement en spéculant sur des fonds de banque que l'on peut offrir des marchandises à bon marché, car le plus souvent c'est là que l'on paie le plus cher.

La dissolution de société de MM. COLOZZA & GOBEIL, étant faite, M. COLOZZA a acheté la part de M. GOBEIL à des conditions tellement avantageuses qu'elles lui permettent de faire une grande vente à une réduction sans pareille. Rien du stock considérable en sa possession ne sera égaré, c'est à dire que le prix de toutes les marchandises sera réduit.

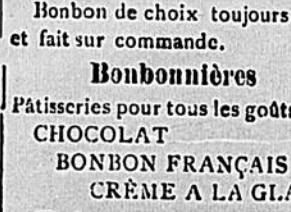
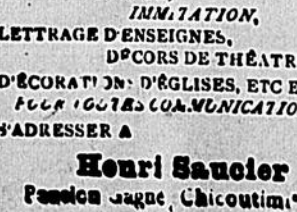
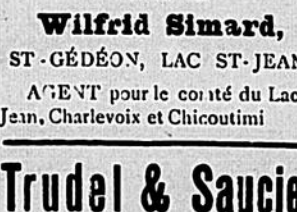
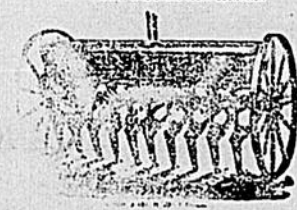
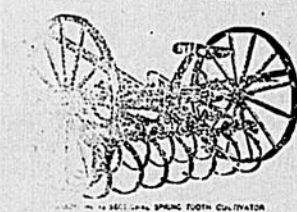
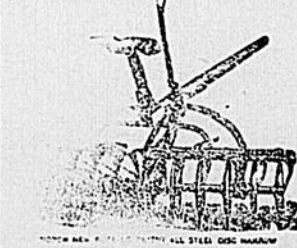
GROCERIES, EPICERIES, FERRONNERIES, Marchandises sèches

Ha des faites Chaussures, etc.

Ne manquons pas cette vente c'est le temps de faire nos achats à bon marché.

P. COLOZZA.

Rue Racine, Chicoutimi.



Atelier de marbre de Chicoutimi tenu par

J. Laberge & Fils

MARBRIS SCULPTEURS sur Marbre, Pierre, Granit, etc.

Toutes commandes pour MONUMENTS, EPITAPHES, STATUES

Exécutées avec promptitude, Prix défiant toute compétition

UNE VISITE EST SOLICITEE Pierres tumulaires de tous prix de \$10.00 à \$50.00

Atelier : Rue Salaberry, Chicoutimi

CONFISERIE HAMEL

Bonbon de choix toujours frais et fait sur commande.

Bonbonnières Pâtisseries pour tous les goûts CHOCOLAT

BONBON FRANÇAIS CRÈME A LA GLACE

Prix très modérés Les commandes reçues par la maille reçoivent la plus grande attention.

ANT. HAMEL CONFISEUR, 204 RUE RACINE, CHICOUTIMI

De Quarante à Cinquante Ans

EPOQUE CRITIQUE DE TRANSFORMATION.

La femme qui atteint la quarantaine est la fleur épanouie, l'arbre vigoureux qui a donné de riches fruits et qui se complait dans toute son éclosion. Elle est alors dans toute sa force, dans le complet triomphe de son développement physique, moral et intellectuel. Maîtresse du foyer, mère, épouse, elle a passé par toutes les joies et recueilli toutes les gloires, qui sont l'apanage de son sexe. Elle reçoit tous les égards, elle est l'objet de tout le respect de ceux qui l'entourent et qui admirent sa force physique, son caractère ferme, sa volonté sage, sa puissance de travail, sa vivacité d'action et son brillant développement.

Les poètes italiens appellent la jeunesse "le printemps de la vie," et la quarantaine en est "le bel automne"; l'automne aux fruits mûrs, aux riches récoltes, aux blés dorés, aux vendanges succulentes et lourdement productives.

Y a-t-il rien de plus majestueux, de plus beau, qui montre mieux la relation intime de l'être humain au Créateur dont il est l'œuvre, que la vue d'une solide et saine matrone qui s'avance dans la splendeur d'un radieux automne, au milieu de l'admiration de tous ?

Au foyer familial, elle est un objet de vénération pour ceux au sein desquels elle se dévoue avec l'admirable vigueur de sa constitution arrivée à son plein développement, de sa charpente solidement établie, de ses sens parfaitement maîtres d'eux-mêmes et soumis à sa complète direction.

Et pourtant, en présence de ce magnifique tableau, il ne faut pas oublier que le moment critique est bien proche, et que l'hiver, avec ses froidures, ses ruines, ses affres et ses chagrins, est bien près de ce merveilleux automne. Lorsque se couchera, au déclin du jour, le soleil qui a mûri tous ces beaux fruits, lorsque l'après-bise qui succède aux brises bienfaisantes aura jeté son souffle funeste et taché de son haleine meurtrière toutes ces fleurs, il sera trop tard pour protéger ce qui sera resté exposé à ses coups et à ses rigueurs.

Voilà nos jardins, si pompeusement rayonnants aux jours d'octobre, et songez avec quel soin celui qui les garde, lorsque le calendrier marque l'approche des frimas, sans attendre que la gelée ait brûlé les feuilles, ait étouffé la sève, ait tué les germes, s'empresse d'entourer d'un chaud vêtement, de serrer en lieu sûr les plus délicates, et de protéger les tiges et les racines contre la venue des temps frileux. C'est une grande leçon qu'il ne faut pas oublier un instant !

Lorsque la femme a atteint la quarantaine, c'est le moment de se mettre en garde contre les aigüilles qui vont l'assaillir et auxquels elle succombera, si elle n'est pas suffisamment armée pour résister.

Entre quarante et cinquante ans, la femme subit une transformation constitutionnelle dans laquelle tout son être se trouve ébranlé ; c'est un changement d'organisme presque complet, une mutation intérieure dont le système entier est affecté.

La moindre entrave à l'accomplissement paisible de l'œuvre de la nature peut être fatale pour la femme chez qui il se produit. Il faut que ce changement se fasse sans secousse, sans entrave et qu'en aucun lieu du corps où il s'exerce, il ne se heurte à un point faible ou incapable de résister au travail, à l'évolution interne qui s'accomplit.

De même que l'on voit les digues les plus solides se rompre et livrer passage à des torrents dévastateurs, lorsque la plus légère fissure peut laisser passage au fleuve ; de même que la paille laissée dans l'acier peut causer la moindre brisure dans des pièces d'apparence formidable ; de même aussi, lorsque notre système travaille, lorsque la nature se livre aux merveilleuses transformations organiques dont elle a conçu et établi les lois, il importe que la résistance soit égale dans toutes les parois sur lesquelles elle agit, que tous les rouages qu'elle met en mouvement aient une force égale, propre à supporter les immenses efforts de la chimie organique en opération, des molécules en mouvement, des atomes en contact.

Est-ce assez dire que cette époque, que cet âge critique que la femme doit traverser exige une préparation, une sollicitude de tous les moments ?

Il n'y a pas de force qui fasse, de solidité apparente qui rassure ; il faut à toutes les femmes un traitement spécial, régulier, raisonné pour triompher des dangers de cette période cruelle.

Les avertissements ne manquent pas et bien imprévoyantes seraient les femmes qui les négligent.

Lorsque s'approche l'âge de transformation, l'âge critique, des symptômes bien significatifs se produisent ; ce sont des sensations d'engourdissements dans les membres ; de lourdeur dans les extrémités, des éblouissements, des faiblesses, une lassitude invincible, qui indiquent que la nature se prépare à opérer, que le laboratoire humain est en action.

C'est le moment où la femme, si elle veut se réserver une vieillesse heureuse et calme, un grand âge paisible, absent d'infirmités et de troubles, doit s'adresser aux docteurs spécialistes qui lui ordonneront un traitement en rapport avec son état.

Il ne s'agit pas alors d'opérations ; aucune ne pourrait venir en aide à l'action naturelle ; ce qu'il importe, c'est de suivre un régime fortifiant, de prendre des adjuvants qui facilitent l'œuvre interne, qui secondent le travail organique de ces fortifiants, il n'en est pas de plus énergiques, de plus efficaces que les PILULES ROUGES de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, dont la renommée est universelle, dont la réputation est répandue dans le monde entier.

Il y a quelque chose qui parle plus haut que les articles de journaux, c'est la voix populaire. L'éloge des PILULES ROUGES de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE est dans toutes les bouches. Dans tout le Canada, dans les Etats-Unis, à l'Est comme à l'Ouest, le nom de cet excellent remède est dans les bouches de milliers de femmes qui ont dû à ce traitement la tranquillité dans l'âge mûr, la sérénité d'une vieillesse heureuse et calme.

FEMMES qui traversent cette grande époque de votre existence, n'hésitez donc pas un seul instant à consulter les Médecins Spécialistes de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE qui vous prodigueront les bons avis et les bons conseils. Leur traitement est infailible, il est éprouvé par des années d'expérience qu'attestent des milliers de certificats, de remerciements et d'éloges.

Ne perdez pas une minute, ne laissez pas écouler une année après que la quarantaine aura sonné sans vous adresser à ces dévoués conseillers, qui vous armeront contre les difficultés de la période qui se prépare et vous permettront d'en traverser victorieusement les tourmentes épineuses. Si vous suivez cet avis que nous vous donnons en toute sincérité et en toute confiance, vous écarterez loin de vous les affres de la débilité sénile. Combien il sont appréciables les bienfaits d'une belle vieillesse saine et robuste ! Combien est heureuse la femme qui ayant joui de toutes les extases d'une jeunesse heureuse, des plaisirs et des splendeurs d'un âge mûr vigoureux, peut savourer les joies d'une belle vieillesse. Afeule ou grand-mère, réunissant autour d'elle une heureuse famille anxieuse de répondre à ses moindres desirs, d'éprouver le plus simple incident qui amène dans ses yeux un sourire, empressée d'écouter ses avis et de lui donner la place d'honneur dans ses réunions ; voilà l'idéal auquel rêve la femme qui a atteint la quarantaine !

Les peintres nous représentent nos grand-mères si alertes, si coquettes, si actives encore dans leur éblouissante vieillesse, et nous-mêmes, nous avons vu de ces belles et sereines ancêtres dont l'éternelle verdure fait l'admiration de tous ceux et de celles qui les approchent.

N'oubliez pas que c'est par un soin incessant, par une prévision qui ne s'endort jamais, par une observation rigoureuse des règles de la santé et de l'hygiène, par un traitement raisonné, énergique et efficace comme celui des PILULES ROUGES de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE qu'elles ont obtenu de jouir des bienfaits d'une belle vieillesse.

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE.

274, Rue St-Denis, Montréal.

Nos voies et moyens

Pas de charlatanisme

QUELQUES EXPLICATIONS

On nous a priés et sollicités, il y a un peu plus de deux ans, de prendre l'agence générale, pour toute l'Amérique, d'un vin médicamenteux aujourd'hui connu par tout le monde entier, sous le nom de Vin des Carmes.

La maison Toussaint n'est pas la première venue, et tant à cause du rang qu'elle occupe dans le commerce qu'à raison du péril peu enviable pour des marchands sérieux de s'exposer à passer pour des charlatans, nous avons hésité. Et c'est pourquoi nous n'avons consenti à accepter la responsabilité dont on voulait nous charger qu'après nous être enquis, aux meilleures sources, des propriétés et de la valeur du tonique que nous étions invités à introduire chez les peuples de l'Amérique.

Pourrions-nous agir autrement ? Honorés que nous étions, et que nous le sommes encore, des hauts faveurs et du patronage tout spécial de l'autorité ecclésiastique dans la majorité des diocèses canadiens pour une entreprise importante de fabrication de vins de messe, aurions-nous pu encourir le risque de faire perdre à notre maison les privilèges d'une situation aussi avantageuse ? Et d'ailleurs, lorsqu'il s'agit d'articles de commerce qui prétendent servir la cause de la santé, le public a droit à de sages et austères garanties que seule l'apréhension du gain d'éhontés exploités peut se permettre de négliger.

Nous commençons donc par le commencement. Avant de prendre le dépôt et l'agence générale du Vin des Carmes, nous fîmes analyser ce vin par d'éminentes chimistes et médecins. C'est d'abord et en premier lieu à la science médicale qu'il appartient d'examiner, de constater et de déclarer si une composition qui prétend réclamer l'attention des malades, oui ou non, les propriétés qu'on lui attribue et si elle est apte à produire les guérisons qu'on promet en son nom. Aussi loin de fuir les procédés invertigateurs de la médecine, nous eûmes largement recours aux docteurs par tout le pays, leur distribuant gratis des bouteilles du Vin des Carmes, leur en exposant dans tous les détails la formule de composition, sollicitant leur analyse et les priant de proposer à leurs patients l'essai de ce tonique dans les cas jugés opportuns. C'était ainsi toute une série d'enquêtes que nous avions l'avantage de faire poursuivre par les membres de la Savante Faculté, les juges les plus compétents et les mieux autorisés en la matière.

Les résultats ne se firent pas trop attendre. Dès le 30 novembre 1899, nous recevions du Bureau de l'Analyste, district de Québec, une déclaration officielle du docteur M. Fiset attestant que "c'est un excellent vin que le Vin des Carmes et qu'il est appelé à rendre de grands services aux anémiques, aux dyspeptiques, aux convalescents et à toutes les personnes faibles." L'éminent analyste ajoutait, sur sa responsabilité officielle, que le Vin des Carmes est un "bon tonique plus recommandable qu'un grand nombre de ces vins médicinaux qui sont sur le marché."

Puis nous vinrent successivement à intervalles assez rapprochés, nombre d'autres recommandations signées par les médecins qui jouissent à bon droit de la considération et de la confiance de larges clientèles. Ces éminents praticiens prenaient sur leur responsabilité professionnelle d'attester les merveilleux effets obtenus de l'usage du Vin des Carmes, dans les cas où ils l'avaient recommandé à leurs patients. Par tous ces certificats, par toutes ces recommandations données par des hommes de la science, nous étions en mesure de fournir la preuve que le Vin des Carmes est un excellent apéritif et tonique général, qu'il produit des merveilleux dans les cas de dyspepsie par défaut d'action du foie, qu'il rend de précieux services aux jeu-

nes filles et aux femmes anémiques, qu'il ne contient pas des toniques végétaux facilement assimilables, qu'on l'a employé avec grand succès dans nombre de cas de débilité, que les convalescents en tirent les plus salutaires bénéfices, que le Vin des Carmes est un excellent tonique névrossthénique et reconstituant, qu'il est d'un goût amer mais délicieux et qu'il convient parfaitement à tous les estomacs.

Ce n'est pas tout. D'hôpitaux, d'hospices, d'asiles abritant enfants et malades d'âge mûr, de plusieurs milliers de familles, de pères soucieux de la santé et de l'avenir de leurs enfants, d'un grand nombre de malades revenus à la santé, sont venus des centaines de témoignages qui prouvent hors de tout doute, hors de toute contestation raisonnable, et que l'influence de médecins sérieux a inculqué dans l'esprit du peuple la confiance au Vin des Carmes, et que le Vin des Carmes n'a pas démenti et ne dément pas la haute et salubre réputation que lui ont faite les médecins.

Aussi, nous n'avons pas eu besoin, pour offrir le Vin des Carmes, d'enrubanner nos annonces ou d'en confier la confection à des artistes particulièrement experts en enseignes et fort entendus à tirer l'œil des badauds. Nous avons laissé parler, nous laissons parler les certificats, les recommandations, les témoignages requis. Nous n'avons pas de nous-même vanté la marchandise dont on a voulu nous confier le dépôt. Le Vin des Carmes s'est toujours présenté en produisant les rapports officiels des savants qui l'ont analysé, les attestations professionnelles de quelques-uns des médecins qui l'ont prescrit à leurs patients, les témoignages authentiques et désintéressés non pas de sujets imaginaires ou de momies exhumées d'Egypte, mais de personnes parfaitement connues de gens de votre milieu, de lecteurs, vivant, agissant, opérant et toujours vus parmi vous. Bref le Vin des Carmes a été prouvé par les médecins enquêteurs qui l'ont soumis aux judicieuses épreuves des plus rigoureuses analyses. Le Vin des Carmes a été vanté par les médecins qui l'ont toujours prescrit à leurs malades parce qu'il n'a jamais trompé leur attente.

Le Vin des Carmes a reçu les témoignages du clergé, des communautés religieuses, des hôpitaux, d'une foule de familles privées, de milliers de malades guéris. Ce sont ces rapports et ces témoignages seuls qui ont annoncé le Vin des Carmes. C'EST NOTRE CLIENTELE ELLE-MEME, et nous insistons sur ce fait, QUI A FAIT LA RECLAME DU VIN DES CARMES. Pas d'histoires en l'air, mais DES FAITS : pas de prétentions de notre côté, mais d'irréfusable témoignages ; voilà ce que nous avons servi, voilà ce que nous continuerons à servir au public. A l'avenir, comme par le passé, nous laisserons parler notre clientèle. Ce sont des certificats signés de noms honorables et parfaitement connus qui continueront à faire l'annonce du Vin des Carmes.

A. Toussaint & Cie
194 rue Saint-Paul, Québec.

DANS VOTRE INTERET

N'oubliez pas de suivre un traitement avec les Pilules de Longue Vie. Vous n'aurez qu'à vous en féliciter. Envoyé 2 cts pour un échantillon gratis. CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

Les élections d'Ontario

Des élections générales viennent d'avoir lieu dans la province d'Ontario. Le gouvernement Ross, libéral, a été maintenu au pouvoir par 4 voix de majorité seulement.

Les libéraux ont élu 51 députés, et les conservateurs, conduits par M. Whitney, ont fait triompher 47 de leurs candidats.

On se demande si le premier ministre Ross pourra gouverner dans ces conditions.

E. H. Brown

Cette signature est sur chaque boîte des vraies tablettes LAXATIVE BROWN-QUINNE, le remède qui agit le plus sur le système.

Conseil municipal

DEUX RUES ACCEPTÉES—LA CLOTURE DE LA RUE LAFONTAINE—LE CONCASSEUR—LES EGOUTS—ADJUDICATION DES TRAVAUX DANS LES RUES

AU BUREAU D'HYGIENE

Le conseil s'est réuni lundi dernier, et à la demande des autorités du séminaire, il a accepté de prendre sous son contrôle les rues Sydenham et Parent. Il a ensuite donné l'ordre de voir à ce que la rue Lafontaine soit clôturée, comme le demande M. le notaire Maltais.

A la demande de l'Union Chorale, on décide de faire placer une lampe électrique près de la porte de la sacristie.

M. J. B. Doré informe le conseil qu'il prendra des procédures judiciaires contre la ville pour obtenir le paiement du concasseur qu'il a vendu au maire l'an dernier. Le conseil répond qu'il a déjà décidé de ne pas payer ce concasseur, parce qu'il n'en a pas besoin, et qu'il n'en a pas autorisé régulièrement l'achat. M. Doré pourra dès lors prendre contre la ville toutes les procédures qu'il voudra.

Le conseil reçoit une requête de plusieurs notables de la ville, demandant la construction d'égouts dans différentes rues. Ces demandes seront mises à l'étude immédiatement et il y sera fait droit autant que l'état des finances le permettra. On peut dès maintenant assurer que les égouts seront bientôt construits dans le quartier Est, sur la rue Sainte-Anne et ailleurs.

Les comptes du mois de mai sont approuvés.

On prend connaissance des soumissions reçues pour les travaux à faire dans les rues. Il y en a neuf pour poser le gravier et quatre pour les trottoirs.

Après examen, M. William Bergeron est chargé de poser le gravier de la rue Racine, dans le quartier Centre au prix de 79 cts la verge ; et dans le quartier Ouest, au prix de 58 cts la verge.

MM. Pierre Girard et Ernest Desbriens sont chargés de poser le gravier dans le quartier Est, à 95 cts la verge.

Les trottoirs seront construits par MM. A. Godbout et William Bergeron, au prix de \$37.50 par 100 pieds.

Dans tous les cas, les soumissions acceptées sont les plus basses. Les contrats seront signés sous peu, et devront être remplis dans le délai d'un mois.

BUREAU D'HYGIENE

D'après un rapport soumis au bureau d'hygiène, à sa dernière réunion, le nombre des personnes vaccinées aux frais de la corporation est de 329, ce qui représente une somme de \$22.25. 1620 pointes de vaccin ont été achetées par les médecins de la ville, au prix de \$81, dont le tiers (\$27.00) est payable par la ville.

Les comptes présentés par les médecins hygiénistes sont approuvés et recommandés au conseil, puis le président est autorisé à approuver, avec le concours de deux autres membres du bureau les dépenses qui seront faites légitimement, sans avoir besoin de réunir le bureau.

On adopte une résolution recommandant au conseil municipal de mettre la compagnie de chemin de fer Québec et Lac Saint-Jean en demeure de remplir avec du gravier les endroits marécageux qui bordent la voie ferrée depuis la rue Lafontaine jusqu'au quai de gouvernement. Ces marais exhalent des odeurs dangereuses pour la santé publique.

SIROP D'ANIS GAUVIN—Ouvrit les bords de la Colique, dysenterie, distension douloureuse, etc.—Procure le sommeil. En vente partout 25c. la bouteille.

AVIS

Avis est par le présent donné que tous les crédits en faveur de Henry Gilbert, marchand de Chicoutimi, failli, qui avaient été d'abord cédés et transportés par M. Arthur Coré, curateur, de la dite faillite à M. G. A. Dionne, de Québec, ont été de nouveau cédés et transportés par ce dernier à M. Jean Simard, marchand de Chicoutimi, par ordre sous seing privé en date du 7 avril 1902. Le dit ordre a été déposé.

A travers Chicoutimi

M. T. E. Saucier, de Québec, est à Chicoutimi.

M. P. Bergeron, étudiant en médecine à l'Université Laval de Québec, est venu passer les vacances dans sa famille.

M. le major Tremblay, de Roberval, est à Chicoutimi.

MM. G. Perreault, J.-A. Langlais et Ths Lefebvre, avocats de Roberval, sont à Chicoutimi.

M. Jos. Talbot, commis à Saint-Jérôme, est actuellement à Chicoutimi.

La famille de l'hon. Juge Gagné est arrivée à Chicoutimi pour passer le temps des vacances.

Le Journal, de Chicoutimi, a suspendu sa publication.

La bénédiction de la pierre angulaire de l'orphelinat de Saint-Antoine, à l'Hôtel-Dieu, aura lieu jeudi, 18 du mois courant.

M. Ferdinand Jean, de notre ville, a reçu une lettre de son fils, Joseph, actuellement au Cap Nôme, qui lui donne des nouvelles fort satisfaisantes sur sa situation actuelle.

On demande de la police. Une requête a été présentée au conseil à cet effet et sera sérieusement étudiée.

De fait, il est temps que nos édiles fassent quelque chose pour la protection de la propriété. Toutes les matins, on constate que des déprédations ont été commises pendant la nuit.

Il semble qu'une bande de malfaiteurs organisés s'est donné pour mission de causer des dommages pour le seul plaisir de faire le mal.

Ainsi la nuit dernière, à l'atelier de M. Laberge, sur la côté du quai, un monument funéraire en pierre a été brisé. La tente élevée dans la cour du château Saguenay a été renversée. Et on signale d'autres dommages causés ailleurs. Il est temps que cela cesse.

La Cour Supérieure siège actuellement sous la présidence de l'hon. juge Gagné.

La procession de la Fête-Dieu s'est faite dimanche dernier, au milieu d'un grand concours de fidèles. Le défilé s'est dirigé du côté de la Rivière du Moulin, jusqu'à chez M. P. Savard, où un magnifique reposoir avait été élevé par les soins des demoiselles de l'Union Chorale, aidées des Dames du Bon-Conseil. Toutes les maisons situées sur le parcours de la procession avaient été décorées, et de chaque côté de la rue on avait élevé une haie de verdure. Sa Grandeur Mgr Labrecque, qui portait lui-même l'ostensoir, était entouré d'un nombreux clergé.

J.-S. MICHAUD

HÉBERTVILLE, Lac Saint-Jean. AGENT-GENERAL pour machines à coudre NEW WILLIAMS, laquelle machine est garantie pour 10 ans. Il tient toujours en stock les matériaux nécessaires pour réparer toutes sortes de machines.

Huile de première qualité.

Agent aussi pour instruments de musique PIANOS, ORGUES, HARMONIUMS.

UN BON CONSEIL

Un conseil donné à temps vaut souvent une fortune. Si quelqu'un de votre entourage se trouve atteint de rhume, toux, grippe ou bronchite, faites-lui prendre du BAUME RIUMAL, il est infaillicable, procure un soulagement très appréciable suivi de la guérison à bref délai.

Les gens difficiles

Tous les personnages distingués qui se rendent à Chicago voyagent par le chemin de fer du Grand Tronc. L'"Intercolonial Limited" qui part de Montréal à 9 heures a.m., et de Toronto à 5 heures p.m., arrive dans la Cité des Vents le lendemain matin, à 7 heures et 20 minutes. Les commodités du voyage sur ce train ne laissent rien à désirer.

Toronto Truth.

VIN SAINT-JEAN

Nouvelles du Lac Saint-Jean

La Procession de la Fête-Dieu, à Roberval, s'est arrêtée à deux reposoirs : l'un chez M. l'avocat Langlais et l'autre, chez M. le docteur Constantin. A chacun des reposoirs a été célébré un salut : un cœur de jeunes a chanté le "O Salutaris."

Le lecteur se rappelle de M. George Ouellet qui travaillait à la descente du bois sur la rivière Métabetchouan et qui tomba dans le courant et y périt. Son corps a été retrouvé à Lamartine. M. le coroner du district, M. le docteur Constantin, s'est transporté sur les lieux pour tenir enquête. Après avoir entendu les témoins, le corps des jurés a rendu le verdict de "Mort accidentelle."

M. le notaire Côté Morissette, est revenu à Roberval. Mme Morissette demeurera encore quelque temps à Québec chez son père, M. Ledroit.

La rue Scott, dans la municipalité de Roberval, a commencé avec le mois d'être éclairée à la lumière électrique.

M. Arthur Du Tremblay, a entièrement fini la descente de son bois, sur la rivière Ouïatchouaniche.

A Saint-Prime, le 27 mai dernier, est décédé M. David Grenier.

Très belle procession du Saint-Sacrement à Saint-Prime : toute la paroisse y assistait.

Il y avait un beau reposoir à la demeure de M. Honoré Bélanger.

Dimanche prochain, à Saint-Félicien, aura lieu une intéressante soirée dramatique et musicale, par les jeunes filles du village, au profit de l'église.

Madame Michaud est directrice, et Mademoiselle Painchaud a prêté son concours pour la partie musicale.

Les portes seront ouvertes à sept heures et demi. Le prix d'entrée est : 50 cents, sièges réservés ; 25 cents, les autres sièges.

L'on nous informe que cette soirée sera des plus intéressantes. Nul doute que les jeunes demoiselles de Saint-Félicien sauront faire passer d'agréables heures à ceux qui pourront assister.

A Saint-Félicien, une naissance chez M. Alfred Leclerc. Parrain, M. Joseph Harvey, marraine, Mademoiselle Marie Tremblay.

La grande paroisse de Saint-Félicien, s'est distinguée dans la procession de la Fête-Dieu. A la suite des bannières de la Sainte-Vierge, de Saint-Joseph et de Sainte-Anne suivaient les confrères du même nom, qui comptent un grand nombre de membres. Derrière la bannière de Saint-Jean-Baptiste, se voyaient les principaux citoyens. Le chemin sur le parcours de la procession avait été splendidement décoré. Un bel arche s'élevait devant la demeure de M. Dumais, de belles inscriptions chez M. Bélanger : nous mettons fin à notre description, car il faudrait nommer toutes les maisons. Il y avait un très beau reposoir, chez M. Willy Boivin.

Le Révérend M. Barabé, curé de Notre-Dame d'Hébertville, est en promenade à Saint-Félicien, et est l'hôte de M. le curé, le Révérend M. Hudon. M. Barabé est accompagné de son assistant, le Révérend M. Tremblay, desservant de Saint-Wilbrod (la station d'Hébertville.)

La paroisse de Saint-Méthode, a eu une magnifique procession. Le parcours était bien décoré : mentionnons spécialement le presbytère et la maison de M. Joseph Brunelle.

La procession s'est arrêtée à un très beau reposoir, élevé sur la terre de M. Joseph Langevin.

LA CAUSE SUPPRIMÉE

La pâleur les boutons sur la figure accusent la faiblesse de sang. Les Pilules de Longue Vie feront disparaître la cause et l'effet. Échantillon, envoyé gratis sur réception de 2 cts. CIE MEDICALE FRANCO-COLONIALE, Montréal.

Les confrères de la paroisse suivaient au complet, derrière leurs bannières respectives.

Les bannières étaient portées : celle du Sacré-Cœur, par M. le Maire, M. Alexandre Hébert ; celle de Sainte-Anne, par madame Edouard Trudel, junior ; celle de la Sainte-Vierge, par mademoiselle Bernadette Trudel, et celle de Saint-Joseph, par M. Clovis Julien.

Les originaux s'emancipent d'une manière évidente dans le lac Saint-Jean : ils s'approchent des habitations, tout comme s'ils étaient en pleine forêt. C'est ainsi qu'un magnifique original, a passé près de la demeure de M. Benjamin Tardif, au Rocher Percé, à Chambord. Se voyant vivement poursuivi, le puissant animal s'est précipité dans le lac Saint-Jean ; on l'a perdu de vue.

Belle Procession à Saint-Louis de Métabetchouan (Chambord). Il y avait un beau reposoir chez M. Laurent Létourneau, ancien préfet du comté. Derrière la bannière de Sainte-Anne, marchait la confrérie de Sainte-Anne et les citoyens suivaient la bannière de Saint-Louis du lac Saint-Jean (Saint-Louis de France).

Madame B. Fortin, de Chambord, a donné naissance à un fils.

M. Joseph Girard, notre député, est allé à Québec au commencement de la semaine.

M. W.-Jos. Tremblay, de Roberval, est parti avec son fils, pour le comté de Charlevoix.

Le Révérend M. St-Gelais, vicaire de Roberval, a été nommé pour Minicougan, sur la côte Nord : il s'y rend en qualité de missionnaire. Si nous sommes bien informés, il s'en va y bâtir une église.

M. St-Gelais partira de Roberval le 20 du mois courant. Il emportera avec lui les regrets de toute la population de la paroisse de Notre-Dame du lac Saint-Jean, qu'il avait su s'attacher à lui par son zèle et son amabilité.

M. Ths Tremblay, actuellement au grand Séminaire de Chicoutimi, lui succédera.

Les élèves du Monastère des dames Ursulines de Roberval prendront leurs vacances le 23 juin courant.

M. Pierre Villeneuve, fils de M. Pitre Villeneuve, de Roberval, est parti pour l'Angleterre, où il fera partie du contingent d'honneur qui représentera le Canada aux fêtes du couronnement.

Les fêtes du Saint-Sacrement ont été dignement célébrées à Saint-Thomas d'Aquin (lac Bouchette). Les rues étaient bien décorées, et un beau reposoir s'élevait chez M. Ovide Bouchard.

M. T.-T. Dilsle, du lac Bouchette, était à Chicoutimi ces derniers jours.

A Saint-Jérôme, un grand concours de fidèles ont pris part à la procession de la Fête-Dieu. Le reposoir avait été élevé chez M. Ovide Potvin, au bord du lac Saint-Jean. Les décorations des rues étaient très-belles.

On a admiré les bannières, entre autres celles de la Sainte-Vierge et de Saint-Joseph.

La compagnie de Pulpe de Péribonka a commencé à transporter de la pulpe à Roberval. Trois chalands ont été conduits au quai de Roberval et y ont été déchargés. Chacun de ces chalands contenait environ 700 balots d'un poids de 290 livres au ballot.

La pulpe de Péribonka est d'une qualité supérieure, et il serait difficile de trouver ailleurs une pulpe mécanique aussi belle et aussi forte.

La procession de Saint-Gédéon s'est rendue de l'église à la demeure de M. le maire, M. Wilfrid Simard. Le reposoir était décoré avec grand goût.

La bannière de Saint-Joseph et de Sainte-Anne étaient suivies des fidèles, pieux et recueillis.

La descente des billots, au lac Bouchette, est entièrement terminée.

Il reste encore du bois de pulpe, à descendre dans les rivières : mais tout sera bientôt terminé.

Le moulin que M. T.-T. Delisle a fait élever au lac des commissaires, pour l'avantage des colons, sera prêt à marcher vers le 15 ou le 20 du mois.

MM. les avocats Langlais, Lefebvre et Perrault, de Roberval, sont à Chicoutimi pour le terme de la cour. Les causes sont nombreuses.

On demande

Une fille pour servir les pratiques au Restaurant Royal. S'adresser à M. M. W. Grenier, propriétaire de l'établissement.

Guide des voyageurs

PACIFIQUE CANADIEN
Prix de passage aller et retour.

EXCURSIONS		
de 60 jours	Winnipeg, Waskada, Elgin, Estevan, Arcola, Hirsch, Wawanesa, Moosemin, Minota, Grand View, Swan River, Regina, Moosejaw, Yorkton, Prince Albert, Calgary, Macleod, Red Deer, Strathcona	\$28.00
au NORD-OUEST canadien pour les chercheurs de terres		\$30.00
		\$35.00
		\$40.00

Départ le 24 juin Retour le 15 août
Départ le 15 juillet Retour le 16 sept.
Exposition de Winnipeg, 2 juillet au 25
" Brandon, 29 juin au 1er août
Pour les billets et toutes informations, s'adresser à tout agent du chemin de fer PACIFIQUE CANADIEN.

Le manque de sommeil

et d'appétit, et cette sensation de fatigue, de lassitude, de morosité qui les accompagne, sont le résultat de troubles du système nerveux.

Le manque de sommeil est la cause de la plupart des maladies nerveuses. Il faut donc se procurer un remède qui agit sur le système nerveux, et qui procure le sommeil.

ATELIER DE PHOTOGRAPHIE

Photographies de toutes sortes et d'un fini sans reproche, prises de temps clair ou de temps couvert.
Vues de Chicoutimi et de tous les endroits pittoresques de la vallée du Saguenay.
Galerie complète.

SPECIALITES
Portraits au crayon, pastels, aquarelles, etc., exécutés rapidement.
Grandes variétés de moulures de tous genres. Cadres faits sur commande.
Pour tous les goûts et pour toutes les bourses.

Installation de premier choix et en meilleur goût au nouvel établissement de

J. A. Coté,

Photographe, Rue Racine

En face de la Banque Nationale

Prix très modérés. Les ordres donnés par la maille ou autrement sont remplis avec soin et promptitude.

Wm. GAUTHIER

HORLOGER-BIJOUTIER

Rue Racine Chicoutimi

Nouveau stock d'argenteries

Magnifiques Cadreaux de tous les goûts et de tous les prix.

HORLOGES DE FANTAISIE

Montres, chaînes des plus récents modèles. Assortiment de Lunettes très variées et à très bas prix.

Réparations de montres ou autres bijoux exécutées promptement.

SPECIALTE : Jones en or pour mariages
Ouvrage de première classe et garanti.

SI VOUS VOULEZ VENDRE . . .

— DU —

BON THE

— ET DU —

BON CAFE

ADRESSEZ-VOUS A

J. A. SIMARD & CIE

Nos 9 et 11, rue Ste-Thérèse,

MONTRÉAL